

OBJECTIFS - DEBOUCHES

Le métier d'ébéniste allie habileté manuelle et savoirs technologiques et artistiques.

Il requiert précision, soin, patience. Il procure le plaisir de créer en travaillant un matériau vivant : le bois.

Le titulaire d'un CAP d'Ebéniste doit être capable de fabriquer des meubles de style ou contemporains à partir d'espèces de bois différentes (merisier, châtaignier, noyer, ébène...).

Il assure toutes les étapes de la fabrication :

- Sélection des essences
- Choix du modèle
- Mise en plans
- Découpage
- Assemblage
- Plaquage et finitions

Le métier d'ébéniste peut s'exercer en tant que salarié de petites et moyennes entreprises, après quelques années d'expérience, à son compte.

POURSUITE D'ETUDES POSSIBLE : Pour les meilleurs élèves

- Brevet des Métiers d'Art
- Baccalauréat Professionnel des Métiers d'Art
- Brevet de maîtrise

FORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- Marqueteur,
- Restauration des meubles anciens,
- Doreur sur Bois, ...

CAP EBENISTE



CFA de l'Agglomération Orléanaise

Cité des Métiers – 9 rue du Onze Novembre
45000 ORLEANS

Tél. : 02 38 83 81 81 ◆ Fax : 02 38 83 19 15
e-mail : cfadirection@agгло-orleans.fr

Une expérience et un savoir-faire au service des métiers



PUBLIC CONCERNE

- **Jeunes de 16 à 25 ans** (15 ans si le jeune est issu d'une classe de 3ème) ayant un goût pour la création artistique, issus de préférence, d'une classe de 3ème générale ou technologique ou de seconde
- Accès possible à partir de 15 ans pour les jeunes issus de 3^{ème} générale ou de 3^{ème} technologique
- Si le jeune est titulaire d'un **CAP Menuisier d'Agencement** ou d'un **BEP Bois et Matériaux Associés**, il peut préparer le **CAP d'Ebéniste, en 2 ans**, par apprentissage (au lieu de 3 ans) et rentre directement en 2^{ème} année de CAP après accord du Rectorat

FORME

- **Contrat d'apprentissage de 3 ans**
Début d'un contrat : au plus tôt le 1^{er} juillet
Fin du contrat en 3^{ème} année : au plus tard le 31 août

DUREE de la FORMATION

- 1295 h de formation sur 3 ans
- **12 séquences en 1^{ère} et 2^{ème} années** et **13 séquences en 3^{ème} année** réparties sur l'année scolaire

ALTERNANCE

- **Une semaine de 35 h au CFA** suivie de **deux semaines en entreprise**
- La formation professionnelle et générale reçue au CFA est complémentaire de l'activité en entreprise

DISCIPLINES ENSEIGNEES

■ DISCIPLINES PROFESSIONNELLES	<i>Heures</i>
Dessin professionnel	4
Etude des styles	2
Technologie, prévention, sécurité	3
Travaux pratiques	9
Vie sociale et professionnelle	1
■ DISCIPLINES GENERALES	<i>Heures</i>
Français – Histoire-Géographie	5
Mathématiques + Sciences physiques	5
Education physique et sportive	2
Anglais	2
Arts appliqués	2

REMUNERATION

- L'apprenti a le statut de **salarié** et est rémunéré selon un pourcentage du SMIC

Age de l'apprenti	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année
16 - 17 ans	25 %	37 %	53 %
18 - 20 ans	41 %	49 %	65 %
21 ans et plus	53 %	61 %	78 %

ACCUEIL AU CFA

- L'apprenti peut être externe, demi-pensionnaire, interne s'il habite loin du CFA